

À sa demande, et 21 jours après JC, Bernard CAZENEUVE, ministre délégué au Budget, recevait hier, à 17 heures, les représentants des Syndicats de la DGFIP. Outre le ministre, étaient présents Bruno BÉZARD, Directeur Général, Hugues PERRIN, Chef du Service RH de la DGFIP et François ADAM, Conseiller Budgétaire et Social du ministre.

Dans son propos introductif, le ministre a annoncé qu'il souhaitait une relation étroite et confiante avec les organisations syndicales de la DGFIP. Selon lui, « *il faut se dire les choses et se rencontrer autant que nécessaire* ».

Revenant longuement sur l'affaire CAHUZAC, il a évoqué le traumatisme dans les services de la DGFIP qui n'avait d'égal que celui de la classe politique. Indiquant que les agents seraient soutenus et protégés par leur ministre, il a précisé qu'il n'avait aucun doute sur le rôle et la mobilisation des fonctionnaires des Finances Publiques dont personne ne pouvait remettre en cause l'intégrité et le sens du service public.

Une fois ces propos laudateurs tenus, la dure réalité de la politique gouvernementale est revenue dans les quelques réponses du ministre a pu faire aux interventions des OS :

- **Pour ce qui concerne les conditions de travail et les effectifs**, il a soutenu que le gouvernement ne poursuivait pas la politique de ces prédécesseurs puisqu'il prônait la stabilité globale des effectifs pour l'ensemble de fonction publique d'État et non la suppression d'un emploi sur deux départs à la retraite : CQFD ! La politique de suppressions d'emplois à la DGFIP se poursuivra donc sans faiblir.

- **Sur la Modernisation de l'Action Publique (MAP)**, le ministre considère qu'elle aura peu d'impact sur la DGFIP puisqu'il y a peu de missions qui pourront être supprimées ? Ce qui sous-entend qu'il y a malgré tout des missions qui sont sur la sellette.

- **Sur la démarche stratégique**, il a invité les O.S. à s'y inscrire pour exprimer ce qu'elles avaient à dire !!! C'est déjà fait puisque **F.O.**-DGFIP demande l'arrêt immédiat de cette démarche stratégique.

Par ailleurs, en réponse à la demande de **F.O.**-DGFIP, il a confirmé que la prime d'intéressement 2012 sera payée avec le traitement de juin.

Tenu par une obligation médiatique, le ministre a dû quitter la réunion avant d'avoir répondu à toutes nos questions, mais il s'est engagé à nous faire une réponse par écrit. Elles ont donc été transmises à son cabinet aujourd'hui.

Tu trouveras en annexe la liste des questions posées par la délégation **FO**.

Comme on le voit, le discours de ce nouveau ministre ne s'est pas modifié par rapport à celui de son prédécesseur, même si les propos sont dits avec plus de rondeur et moins d'agressivité : le redressement des finances publiques passe par une politique d'austérité budgétaire dont les conséquences sont suppressions d'emplois et diminution des crédits de fonctionnement pour notre administration.

Alors que l'économie du pays entre en récession, on peut s'interroger sur la pertinence de poursuivre obstinément sur cette voie.

Considérant que la Direction Générale des Finances Publiques est aujourd'hui l'instrument essentiel pour assurer une politique financière et fiscale efficace, le Syndicat condamne cette politique qui persiste à en réduire les moyens de fonctionnement.